

Classer, situer et montrer ses œuvres

4 semaines - juillet 2025 - sur inscription (clôture des inscriptions en mai)

La formation « Classer, situer et montrer ses œuvres » vous donnera des connaissances essentielles sur les enjeux de la mise en visibilité de votre travail et vous permettra de protéger juridiquement vos œuvres. Elle propose des outils concrets pour anticiper les contraintes des processus d'exposition, de transport, d'archivage et de documentation des œuvres, ainsi que des outils méthodologiques pour fluidifier les échanges d'informations dans les relations professionnelles : exploitation des visuels de vos travaux dans le cadre d'une communication institutionnelle, présentation de votre travail en rendez-vous individuel, sauvegarde et conservation des œuvres, etc.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une méthodologie pour documenter son travail, faire l'inventaire de ses œuvres, sauvegarder les informations essentielles en vue de classer, archiver et mettre en valeur sa pratique artistique.
- Comprendre le processus de production d'œuvres et d'expositions, explorer les outils et les techniques nécessaires pour la mise en espace des œuvres, assurer leur conditionnement et leur transport.
- Connaître les fondamentaux du droit d'auteur-rice et leurs modes d'exploitation, leur mise en application (contrats, factures), les organismes de gestion collective type ADAGP et SAIF. Seront également abordées les licences libres (Creative Commons).
- Créer ou mettre à jour son portfolio en prenant en compte les usages du monde de l'art contemporain, puis le présenter à un.e commissaire d'expositions en rendez-vous individuel pour avoir un retour personnalisé.

Prérequis :

- Avoir déjà eu une première expérience de diffusion, même locale.
 - Engagement dans la production: avoir déjà produit des pièces.
- Des prérequis supplémentaires s'appliquent à certains modules.

Modalité d'évaluation :

- Entretien de positionnement en amont de la formation
- Questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid

Module 1 : L'archivage

* Dates et horaires : 7 et 8 juillet 2025,
9h30 – 13h / 14h – 17h30

Module 2 > La production

* Dates et horaires : 1, 2 et 3 juillet 2025,
9h30 – 13h / 14h – 17h30

Module 3 > L'exploitation et la protection des œuvres

* Dates et horaires : 11 et 12 juin 2025,
9h30 – 13h / 14h – 17h30

Module 4 > Le portfolio

* Dates et horaires : 17, 18 et 19 juin 2025,
9h30 – 13h / 14h – 17h30

+ Module transversal > Le plan d'action

En distanciel, ouvert à toutes les stagiaires inscrites à au moins un module de la formation

Classer, situer et montrer ses œuvres

Module 1 : L'archivage

* Dates et horaires : 7 et 8 juillet 2025, 9h30 – 13h / 14h – 17h30

Objectifs pédagogiques:

- Comprendre les enjeux de la documentation dans le cadre d'une politique d'acquisition, de diffusion mais aussi de conservation et de vieillissement des œuvres
- Acquérir une méthodologie d'inventaire de ses œuvres
- Savoir réaliser un protocole d'installation d'œuvre

Programme détaillé:

Présentation des enjeux de la documentation des œuvres dans le cadre d'une acquisition avec exercice de mise en situation à partir d'une œuvre des participants.
Identification des différents éléments qui composent la documentation du travail artistique avec des exemples : textes préparatoires, croquis, photos, essais et sources d'inspiration.
Outils et méthodologie de l'inventaire sur tableur excel et/ou papier
Méthode de rédaction d'un mode d'emploi pour la présentation des œuvres : quelles sont les questions essentielles à se poser pour respecter l'intention et la démarche artistique de l'œuvre ?

Intervenante:

Isabelle Rocton - titulaire d'un Master d'histoire de l'art contemporain de l'Université Rennes 2. Elle a débuté sa carrière en tant que médiatrice dans les musées du Mans avant de devenir assistante de l'artiste Gilles Mahé. Depuis 2006, elle occupe le poste de responsable des collections au Fonds Régional d'Art Contemporain, puis Frac - Artothèque Nouvelle-Aquitaine à Limoges, où elle gère la conservation, l'inventaire et la valorisation des œuvres. Parallèlement, elle enseigne au sein du Master Métiers de l'Art : Régie, documentation, médiation de l'Université Jean Jaurès à Toulouse.

Modalité pédagogiques:

Formation collective alternant participation active et exposé de contenus: échanges entre participant-es, apport de contenus, partage d'expériences, exercices pratiques et ateliers de travail accompagné.

Supports pédagogiques:

Power point, sites internet et études de cas

Prérequis spécifiques:

Aucun

Classer, situer et montrer ses œuvres

Module 2: La production

* Dates et horaires : 1^{er}, 2, 3 juillet 2025, 9h30 – 13h / 14h – 17h30

- Objectifs pédagogiques:**
- Identifier les différents métiers de la production et comprendre le rôle de l'artiste dans cet écosystème
 - Repérer les enjeux d'une démarche de production (œuvres et expositions) et sa mise en œuvre éco-responsable
 - Acquérir les outils et une méthodologie pour la production d'œuvres et d'expositions.

Programme détaillé:

Acteurs, enjeux et ressources

> Les différents métiers de la production (commissariat, chargé de production, régie) et le lien professionnel avec les artistes (contrats, rémunérations).

> Programmes, labels, ressources de la production éco-responsable. Pyramide des matériaux, les ressourceries, écothèques, mutualisation du matériel. Les actions écologiques de festivals d'arts visuels en France.

Méthodologie de la production des œuvres et des expositions

> Concevoir un projet d'exposition dans un territoire, à l'échelle d'une ville ou d'un quartier (Etudes de cas et mise en pratique)

> Découverte de l'atelier du BBB, des techniques d'accrochage, d'emballage et de transport des œuvres. Exploration des coulisses d'une exposition avec comme fil rouge le lien entre l'artiste et le régisseur/chargé de production.

Intervenant-es:

Lucie Champagnac - Depuis 2017, elle est responsable de production au festival le Nouveau Printemps à Toulouse. Engagée pour une production d'expositions responsable et circulaire, elle participe depuis quatre ans à des groupes de réflexion régionaux et nationaux. Elle mène également des actions liées à la transition écologique avec un réseau d'acteurs engagés.

Mathieu Marmiesse - Diplômé du master Métiers de l'art de l'Université Jean-Jaurès, il débute comme assistant régisseur au Frac Centre Val de Loire. En 2018, il cofonde le Collectif Cartel tout en travaillant comme régisseur au BBB centre d'art. Depuis 2023, il est co-directeur de la SARL Collectif Cartel.

Modalité pédagogiques:

Formation collective alternant participation active et exposé de contenus: échanges entre participant-es, apport de contenus, partage d'expériences, exercices pratiques et ateliers de travail accompagné.

Supports pédagogiques:

Supports de cours (diaporama synthétique), ressources en ligne (internet) et études de cas.

Prérequis spécifiques:

Aucun.

Classer, situer et montrer ses oeuvres

Module 3: L'exploitation et la protection des oeuvres

* Dates et horaires : 11 et 12 juin 2025, 9h30 – 13h / 14h – 17h30

- Objectifs pédagogiques:**
- Comprendre les prérogatives du droit d'auteur·rice et leurs modes d'exploitation
 - Protéger ses œuvres et utiliser celles d'autres auteur·rices dans un cadre légal
 - Utiliser les outils juridiques et administratifs pour sécuriser et valoriser ses œuvres (dépôt, gestion des droits, etc.).
 - Identifier le rôle et les missions des sociétés de gestion collective (ADAGP, SAIF)
 - Explorer les licences libres (Creative Commons) et leurs usages dans la diffusion et l'exploitation des oeuvres
 - Gérer les droits d'auteur·rice dans des collaborations professionnelles, notamment à travers des contrats et des factures.

- Programme détaillé:**
- Protéger ses propres œuvres et comprendre ses droits
- > Prérogatives du droit d'auteur·rice illustrées par des exemples et jurisprudences
 - > Modalités de protection des œuvres (dépôt numérique, enveloppe Soleau, mentions légales etc.)
 - > Rôles et missions des sociétés de gestion collective (ADAGP, SAIF)
- Exploiter et valoriser les œuvres légalement
- > Modes d'exploitation des oeuvres (typologie, bonnes pratiques et outils)
 - > Utilisation des œuvres d'autres auteur·rices pour sa production et sa communication (règles légales, exceptions au droits d'auteur·rice, licences libres)
 - > Contrats et facturation (typologies, mentions obligatoires)

- Intervenante:**
- Pauline Grasset, coordinatrice de l'accompagnement au BBB centre d'art. Titulaire d'une licence en histoire de l'art, d'un diplôme de Conseillère en insertion professionnelle (CIP) et d'un DU en propriété intellectuelle, elle est spécialisée dans le régime de l'artiste-auteur·rice (obligations juridiques, sociales et fiscales) ainsi que dans le droit d'auteur·rice et la contractualisation.

- Modalité pédagogiques:**
- Formation collective alternant participation active et exposé de contenu : échanges entre participant·es, apport de contenus, exercices pratiques et mises en situation.

- Supports pédagogiques:**
- Supports de cours (diaporama synthétique), guides, livrets et fiches ressources, outils administratifs (règlement fiscal et textes de loi), sous format électronique.

- Prérequis spécifiques:**
- Aucun

Classer, situer et montrer ses œuvres

Module 4: Le portfolio

* Dates et horaires : 17, 18 et 19 juin 2025, 9h30 – 13h / 14h – 17h30

Objectifs pédagogiques:

- Comprendre les fonctions et usages du portfolio en art contemporain
- Savoir sélectionner les projets et les œuvres les plus significatives à faire apparaître dans son portfolio d'artiste
- Savoir présenter son travail à partir du portfolio

Programme détaillé:

Le portfolio en art contemporain

→ Présentation des portfolios des participant·es et premiers retours collectifs

→ Fonctions, usages, formats, notions de base du portfolio en art contemporain

Se lancer dans le portfolio : vous n'êtes pas seul·e !

→ Partage d'expérience

→ Exercice pratique et atelier portfolio

Lectures de portfolio

→ Lectures de portfolio en rendez-vous individuel avec un·e professionnel·le de l'art

Intervenant:

Stefania Meazza - coordinatrice générale de Documents d'artistes Occitanie et enseignante à l'Institut supérieur des arts de Toulouse, est spécialisée en méthodologie de projet et présentation orale/écrite.

Audrey Martin - artiste diplômée de la HEAR. Elle a exposé dans des lieux comme le FRAC et le CRAC Occitanie, et réalisé une résidence au Café Europa en Belgique. Active au collectif *La Glacière* pendant quatre ans, elle a récemment cofondé le laboratoire de recherche *Something in the Air* avec Claire Andrzejczak.

Anna Meschiari - artiste diplômée de l'École supérieure des arts appliqués de Vevey. Ses projets récents incluent des expositions au Carré d'Art de Nîmes, à la Galerie Mercier & Associés Paris, au Kunsthaus Zürich et à la Fondazione Ratti à Côme. Depuis 2021, elle est co-responsable de RIGA, un projet associatif offrant des résidences à des artistes et critiques d'art.

Modalité pédagogiques:

Formation collective combinant participation active, échanges, partage d'expériences, exercices pratiques, ateliers accompagnés et lectures de portfolio en rendez-vous individuel.

Supports pédagogiques:

Fiches pratiques et exemples de portfolio.

Prérequis spécifiques:

Avoir des visuels et des textes sur son travail en format numérique.

Module transversal: Le plan d'action

Ce module est pensé pour encadrer votre parcours de formation au sein du BBB centre d'art. Il s'agit de temps dédiés à l'application des contenus sur votre activité.

Trois sessions sont organisées pour que vous puissiez participer à une de ces sessions en fonction de vos dates de formation :

- * Session 1 : 7 avril 2025, 9h30–12h30 et 13h30–16h30; 8, 18 et 22 avril 2025, 9h30–12h30
- * Session 2 : 12 mai 2025, 9h30–12h30 et 13h30–16h30; 13 mai 2025, 13h30–16h30; 19 et 30 mai 2025, 9h30–12h30
- * Session 3 : 10 juin 2025, 9h30–12h30 et 13h30–16h30; 13, 20 juin 2025 et 9 juillet 2025, 9h30–12h30

Objectifs pédagogiques:

- Situer son activité dans l'écosystème professionnel des arts visuels et identifier les outils professionnels à développer pour son activité.
- Savoir fixer des objectifs pour son activité et planifier les actions à mettre en place à la suite de la formation.

Programme détaillé:

Introduction

→ Accueil, interconnaissance et modalités de déroulement des formations

→ Institutions, structures, acteur·rices et réseaux de l'art contemporain en France

→ Fonctions et usages des différents outils professionnels (communication, documentation, gestion de projets artistiques et candidatures)

→ Enjeux économiques et temporels de l'activité d'artiste

Plan d'action

→ Définition d'objectifs stratégiques opérationnels

→ Elaboration d'un plan d'action individuel

Autoformation

→ Travail personnel en autonomie, à réaliser chez soi à partir des contenus de formation. Possibilité de contacter la coordinatrice des formations sur les temps balisés dans le programme.

Intervenante:

Rime Fetnan - coordinatrice des formations au BBB centre d'art. Titulaire d'un doctorat en arts et communication, elle a été enseignante en histoire de l'art et techniques de communication dans diverses structures de l'enseignement supérieur. Ses projets de recherche sont tournés vers la production de discours et de récits dans les expositions d'art contemporain.

Modalité pédagogiques:

Formation collective alternant participation active, exposé de contenu et travail en autonomie : apports théoriques, travail sur les outils existants des participant.es et retours individuels.

Supports pédagogiques:

Support de cours, outil plan d'action, fiches méthodologiques

Prérequis spécifiques:

Être inscrit·e à au moins un module compris dans les formations «Se positionner, communiquer et partager», «Structurer son activité» et «Classer, situer et montrer ses œuvres».

Informations pratiques

Renseignements & inscriptions

Clôture des inscriptions 1 mois avant la formation. L'inscription est définitive une fois le positionnement pédagogique effectué et le paiement ou la prise en charge validés.

- Audrey Lucazeau – référente administrative
admin.ressource@lebbb.org – 05 61 13 50 33

Accueil

- Pour les modules en présentiel : les formations se dérouleront au BBB centre d'art, 96 rue Michel Ange, 31200 Toulouse.
> Bâtiment en rez-de-chaussée accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Pour les modules en distanciel : les formations se dérouleront sur Zoom à l'aide d'un lien de connexion que nous vous fournirons une fois votre inscription validée.
- Pour les parties en autoformation : vous aurez accès à des ressources et activités en ligne sur la plateforme pédagogique en amont et entre les deux parties de formation en présentiel. Vous pouvez effectuer ces heures de formation en distanciel chez vous, ou au BBB centre d'art si vous avez besoin d'équipements adéquats (espace de travail et connexion internet).

Accessibilité & handicap

- Si vous avez besoin d'un aménagement particulier ou d'une adaptation spécifique de la formation en termes de supports, de rythme, d'équipements, nous sommes à votre écoute
- Rime Fetnan – référente pédagogique & handicap – formation@lebbb.org

Tarifs

- Formations courtes | 40 euros / heure
- Formation longue | 5 600 euros

Financement

- Contactez-nous avant toute démarche de financement!
- Si vous êtes artiste-auteur-riche, l'Afdas peut financer vos formations et dans certains cas le transport et l'hébergement, sous conditions : www.afdas.com/particuliers/services/financement/artistes-auteurs.
- Si vous êtes salarié-e ou travailleur-euse indépendant-e, se rapprocher de votre employeur-euse et/ou de l'Opérateur de compétences (OPCO) dont vous dépendez (Afdas, Uniformation, FIF-PL, etc.).
- Si vous êtes demandeur-euse d'emploi et que vous ne remplissez pas les critères d'éligibilité Afdas ou de votre OPCO, la Région Occitanie finance vos formations au BBB centre d'art sur prescription de votre conseiller-e pôle emploi (nombre de places limité, sous conditions).

Vous avez le droit à la formation! Le BBB centre d'art vous accompagne dans votre demande de financement.

Indicateurs 2024

- 160 stagiaires
dont 45 en formation courte, 12 en formation longue et 103 en formation initiale
- 612 heures de formation
dont 194 en formation courte, 400 en formation longue et 18 en formation initiale
- 93,44% des stagiaires sont satisfait-es de leur formation

Le BBB centre d'art est un organisme de formation certifié Qualiopi.
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante:
Action de Formation

Accès

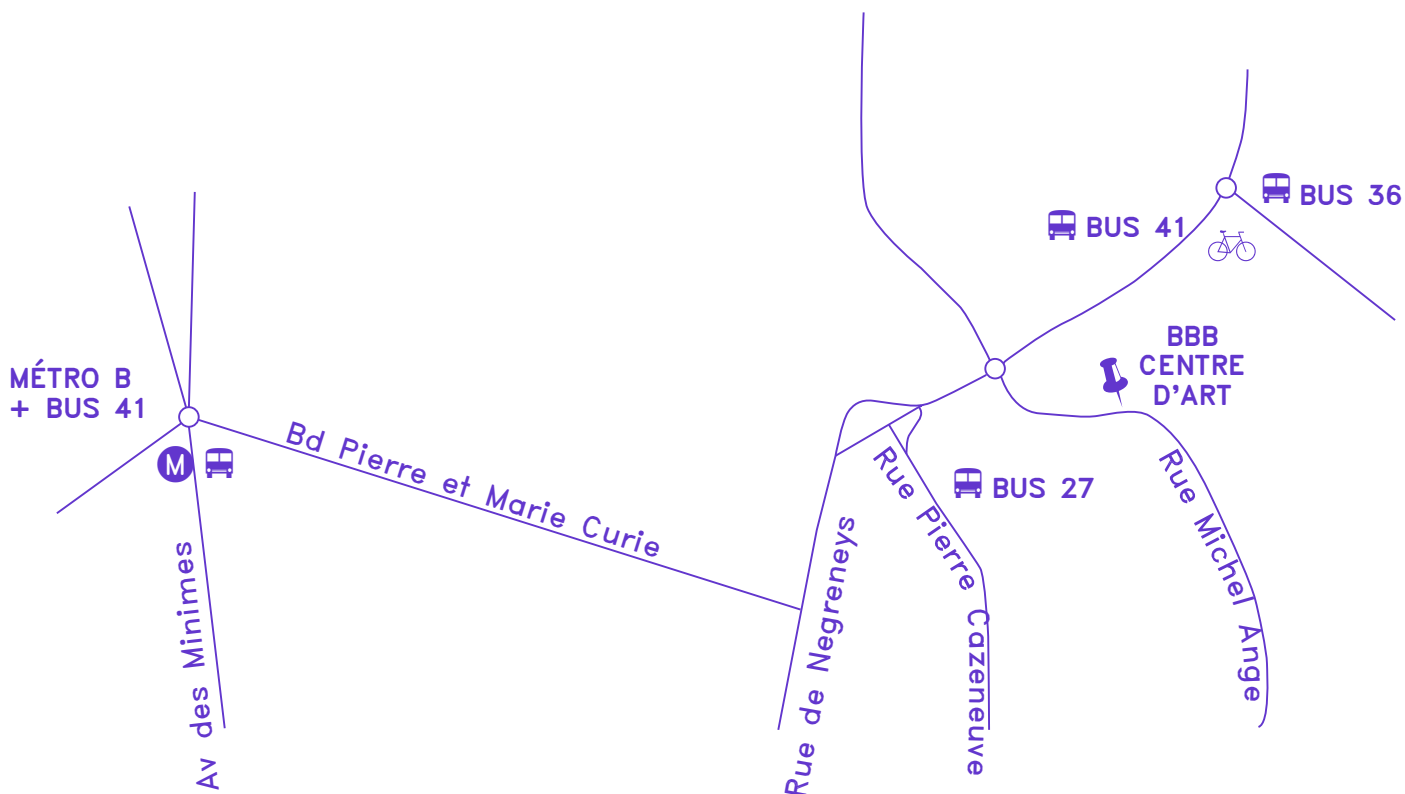
▸ BBB centre d'art 96, rue Michel-Ange 31200 Toulouse

🚇 Métro – Barrière de Paris (Ligne B)

🚌 Bus – lignes 27, 36 & 41

🚲 Vélo – Station VélôToulouse 153 & 234

Bâtiment en rez-de-chaussée, accessible
aux personnes à mobilité réduite.



Design graphique: Anna Philippi



BBB CENTRE D'ART / 96 rue Michel Ange 31200 Toulouse

05 61 13 37 14 / www.lebbb.org

Contact formation : formation@lebbb.org / Organisme de formation : 733 105 104 31 2